

2x2

# LETTRE

DE

Limousin

8126

A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur,

A M. JUGE DE SAINT-MARTIN,

*Sur quelques Inscriptions nouvellement  
découvertes à Limoges.*



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

---

1808.

Extrait du Magasin Encyclopédique, Journal pour  
lequel on s'abonne chez TOURNEISEN fils, libraire,  
rue de Seine, n.° 12.

	8 174	x2
1.	B 1302	Y
		Y
Bande Amoussin.		x2

ex 2  
2174

# LETTRE

DE

A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur,

A M. JUGE DE SAINT-MARTIN;

*Sur quelques Inscriptions nouvellement  
découvertes à Limoges.*

MONSIEUR,

J'AI reçu avec reconnaissance la copie que vous avez bien voulu m'adresser, des sept inscriptions (1) qui viennent d'être trouvées à Limoges, dans les fondations d'un vieux clocher de l'église de Saint-Martial. J'ai l'honneur de vous communiquer, puisque vous les demandez, les observations qu'elles m'ont fait naître.

I.

D. M. ET. M.  
PAET PAETINI  
—DECVRIONIS  
CIVITATIS AV  
LERCORVM. E. B.  
R. IPSE SIBI VIVS  
POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (2) de Pætus Pælinus (3)

(1) Ces inscriptions sont toutes gravées sur des pierres granitiques de la nature de celles qu'on trouve dans le pays, elles ont été transportées dans la pépinière des Arènes qui appartient à M. Juge de Saint-Martin.

(2) *Diis MANibus ET Memoriae*. V. n.° III.

(3) Le nom de *Pætinus* se trouve aussi dans le trésor de

décurion (4) de la ville des *Aulerci Eburovices* (5) ; il s'est posé (6) lui-même cette pierre de son vivant (7).

On réunissoit sous le nom d'*Aulerci* plusieurs peuples qui occupoient une partie considérable de la Gaule lugdunoise ; on n'a pas des notions très-précises sur les limites des différentes sections de ces peuples qui sont distingués, dans les Commentaires de César, par des noms différens. Les *Aulerci Brannovices* habitoient dans le voisinage des *Æduens*, et étoient sous leur clientèle. Les *Aulerci Cenomani* possédoient ce que nous appelons aujourd'hui le Maine, et avoient *Vindinum* [le Mans] pour capitale. Les *Aulerci Diablintes*, habitoient aussi le Maine, ils avoient pour capitale *Novodunum* [Jublains] ; enfin, les *Aulerci Eburovices* dont il est question, habitoient la partie de la Normandie et de l'Ile-de-France qui, avant la révolution étoit désignée sous le nom de Perche, aujourd'hui le département d'Eure-et-Loire ; *Mediolanum* [Evreux] étoit leur capitale. C'est donc la ville dont *Pætus Pætinus* a été décurion ; il peut avoir occupé cette charge éminente dans sa patrie. Il se trouvoit à *Augustoritum* [Limoges], capitale de *Lemovici*, lorsqu'il est mort ; on voit cependant qu'il s'y étoit retiré quelque temps avant, et qu'il comptoit y ter-

MURATORI, MDCCLXXVIII, 7. Peut-être le mot précédent a-t-il été mal copié, et faut-il lire P. AELII, au lieu de PAETI?

(4) Voyez sur cette magistrature les traités d'antiquités et principalement le *Diction. de Piziscus* au mot *Decurio*.

(5) CIVITATIS, AULERCORUM EBuRovicum. C'est ainsi qu'on doit entendre cette sigle E. B. R. Nous verrons au n.º 7, un autre exemple d'un mot dont les lettres sont ainsi séparées.

(6) C'est-à-dire, s'est offert ; on ne peut pas dire s'est sacré, parce que ce mot auroit un sens trop étendu.

(7) Cette formule est très-ordinaire, VIVS est ici pour VIVVS : nous verrons encore au numéro suivant un autre exemple de cette manière d'écrire où l'V est pris pour deux V.

miner ses jours, puisqu'il avoit fait faire cette inscription de son vivant.

II. . . . .

D. M. ET. M.  
IVL. ANNONIAE.  
MAGNVS FIL. ET  
SIBI. VIVS. POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (8) de Julia Annonia; Magnus, son fils (9), a posé cette pierre de son vivant (10) et pour lui-même.

III.

D. M. ET MEMOR.  
CANNITOGI MARI  
MAEVIA. PAVLIANA  
CONIVNX. SIBI ET  
SVIS VIVA POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (11) de Cannitogus son mari (12). Maevia Pauliana, son épouse, a posé cette pierre de son vivant pour lui, pour elle et les siens.

(8) *Suprà*, n.º I, note 1.ª.

(9) *FILius*.

(10) *VIVS*. Voyez au n.º I, note 5.

(11) *Suprà*. N.º I et II, note 1.ª.

(12) *MARiti*.



(6)

IV. . . . . D. M.  
. . . . . ET. M.  
. . . . . SVLPIC  
. . . . . REGINAE.  
. . . . . SVL. REGENVS  
| PATR I VLLITTA  
| MATR T SIBI  
| POSVER.

Aux mânes et à la mémoire (13) de Sulpicia (14) Regina. Sulpicius (15) Reginus (16) son père, et Julia Litta (17) sa mère, ont posé cette pierre à leur fille et à eux de leur vivant.



V.

ARTIS GRAMATICES  
DOCTOR MORVM Q.  
MAGISTER.  
BLAESIANVS BITVRIX.  
MVSARVM SEMP R AMTOR  
HIC IACET. AET R NI  
DEVNTVS VEMBRA SOPORE.

(15) *Suprà*. N.º I et III.

(14) *SULPICIAE*.

(15) *SULPICIVS*.

(16) *REGENVS* a été mis par erreur du graveur de la pierre pour *Reginus*, nom qui est très-commun dans les inscriptions.

(17) Ce nom est connu, il y a eu un *Littus*, affranchi de Livie. *MURATORI Thesaurus* CMIX. 5.

Cette inscription est métrique et doit être lue ainsi :

*Artis grammatices doctor morumque magister  
Blæsius Biturix musarum semper amator  
Hic jacet æterno devinctus membra sopore.*

Blæsius, de Bourges, docteur dans l'art de la grammaire (18) et de la morale (19), toujours ami (20) des Muses, repose ici, où ses membres sont liés (21) par un sommeil éternel (22).

Le docteur Blæsius est figuré ayant près de lui une tablette sur laquelle il y a des lettres, et il tient un rouleau dans la main. Il étoit de Bourges, et étoit venu s'établir à Limoges. Sa tombe ne porte aucune trace de christianisme, non plus que toutes celles qui ont été trouvées dans le même lieu; et toutes, par les formes des lettres et des abréviations, paroissent être du même temps, et appartenir au cinquième ou au sixième siècle de notre ère.

VI.

DM. IVLL.  
INSIDIOL  
AE. INSI  
ATOR. PATR  
VIV ET SI  
BI. POSVIT.

Aux mânes de Julia Insidiola : Insidiator son père a

(18) GRAMATICES pour GRAMMATICES : il n'y a ici qu'une M pour deux, comme ailleurs un V pour deux.

(19) MORUMQue.

(20) AMATOR : il y a peut-être une abréviation de l'A avec l'M où le T qui n'a pas été aperçue en copiant l'inscription.

(21) DEVINCTUS.

(22) AETERNO : si il y a æterni dans le texte, c'est que l'ouvrier qui a fait l'inscription n'avoit pas été à l'école du grammairien Blæsius,



posé cette pierre de son vivant (23) à sa fille et à lui-même.

## VII.

D. S. M.  
ET. MEMORI.  
C. SVLPI. FIDI.  
NATO. AN. III.  
SV AVGI<sup>o</sup> PATER  
PO. SV. IT.

Aux mânes (24) et à la mémoire de C. Sulpicius (25) fidus, âgé de trois ans. Sulpicius Augilo (26) son père, a posé (27) cette pierre à son fils.

Plusieurs familles de Limoges, ainsi que vous me l'apprenez, portent encore des noms analogues à ceux des familles dont ces inscriptions rappellent la mémoire, comme *Petiniaud* au lieu de *Pætinus*; *Reits* au lieu de *Reginus*.

(23) VIVus. *Suprà* mo I etc.

(24) Il y a une fenille de lierre au lieu d'un point entre les lettres D. M.; cela se rencontre très-souvent sur les inscriptions.

(25) C. SULPICII.

(26) SULPICIUS AVGILO.

(27) Les syllabes sont séparées par des points comme les lettres du mot *EBURVICES*. *Suprà*, n.º I, note 4.

